

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers Présents : 11
Nombre de Procurations : 6
Nombre de suffrages exprimés : 17
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 66

VOTES : Contre : 0 Pour : 17
Date de convocation : 23 juin 2023

DÉLIBÉRATION N° 4.6 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET ANNEXE DES PORTS EN REGIE (SPIC)

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à dix heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique.

ETAIENT PRESENTS : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Christiane VAN-GOETHEM, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBLIN, délégués titulaires, Jean-François RICARD, délégué suppléant, Didier MARION, représentant

ETAIENT ABSENTS : Jean-Luc SECHET, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Sylvie GOSLIN, pouvoir à Christiane VAN-GOETHEM, Daniel ELOI, pouvoir à Laurent DUBOST, Patrick HUGUET, Eloïse BOURREAU-GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND, Jean-Michel BRARD, pouvoir à Jean MONTAVILLE, Didier CADRO, pouvoir à Didier MARION, Michelle QUELLARD, pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON supplée par Jean-François RICARD

Secrétaire de séance : Christiane VAN-GOETHEM

.....

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu le rapport de la Présidente,

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 fait ressortir un excédent de + 198 695,30 €.

Report excédent d'exploitation 2021 :	324 759,99 €
Total des recettes 2022 de la section de fonctionnement :	1 892 260,69 €
Total des dépenses 2022 de la section d'exploitation :	2 018 325,38 €
Soit un résultat d'exploitation 2022 de :	198 695,30 €

Soit un solde de clôture de la section d'exploitation excédentaire de : 198 695,30 €

Reprise excédent d'investissement 2021 :
 Total des recettes 2022 de la section d'investissement :
 Total des dépenses 2022 de la section d'investissement :
 Soit un résultat d'investissement 2022 de :

138 385,50 €

Soit un solde excédentaire d'exécution de la section d'Investissement de :

138 385,50 €

Le solde global des 2 sections est excédentaire de :

337 080,80 €

Il est proposé de reporter en totalité le solde de la section d'exploitation soit 198 695,30 €, sur la section d'exploitation au compte R002.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré :

- Adopte le projet d'affectation du résultat 2022 du budget principal selon les modalités suivantes :


COMPTE ADMINISTRATIF 2022	EURO
SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N-1	
Dépense 001 (a) (besoin de financement)	
Recette 001 (excédent de financement)	+ 138 385,50
SOLDE DES RESTES À RÉALISER N-1	
INVESTISSEMENT	
Besoin de financement (b)	+ 36 796
Excédent de financement (1)	
FONCTIONNEMENT	
Déficit	
Excédent	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	
Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -)	+ 198 695,30
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif N-1), précédé du signe + ou -	
Résultat à affecter	
AFFECTATION	+ 198 695,30
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement de l'investissement (a))	
2) Report en fonctionnement R002 (2)	+ 198 695,30

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
 Le 30 juin 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRÉSIDENTE D
LES PORTS DE PLA
DE LOIRE-

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 044-200091007-20230630-2023_6_4_6-DE



Lydia MEIGNEN

